

## ROYAUME DU MAROC

### DÉCLARATION PRONONCÉE PAR M. ABDELOUAHAB BELLOUKI, AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'OIAC, À LA QUATRE-VINGT-SEIZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF (09-11 mars 2021)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Excellences,  
Chers collègues,

Ma délégation a le grand plaisir d'exprimer son plein soutien à la brillante présidence de SE M. Agustín Vásquez Gómez, Ambassadeur, Représentant Permanent d'El Salvador. Monsieur le Président, vous avez dirigé les travaux des sessions de cet auguste Conseil durant votre mandat avec sagesse et compétence. Le leadership et les qualités dont vous avez fait preuve durant votre présidence réussie du Conseil Exécutif, comme d'ailleurs celle de la Conférence d'Examen en 2018, vous permettront, j'en suis convaincu, d'accomplir avec grand succès vos futures missions et responsabilités.

Je voudrais également exprimer les chaleureux remerciements de ma délégation au Directeur Général de l'OIAC, M. Fernando Arias, ainsi qu'au personnel du Secrétariat Technique pour leur dévouement et professionnalisme. Ma délégation salue le rapport complet et instructif présenté par le Directeur Général à cette session, et son attention personnelle à la prise en considération de la répartition géographique équitable et l'équilibre des genres dans la composition du personnel de notre Organisation.

En outre, je voudrais me féliciter de l'adoption par le Secrétariat Technique des mesures appropriées dans l'objectif d'assurer notre sécurité sanitaire, de minimiser l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur nos travaux et de permettre le déroulement des activités de l'OIAC dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, ma délégation s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain, prononcée par notre dévoué Coordinateur SE M. Lawrence Lenayapa, Ambassadeur, Représentant Permanent du Kenya, et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par SE M. Fikrat Akhundov, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Azerbaïdjan.

**Monsieur le Président,**

Fidèle à sa position en faveur d'une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, mon pays renouvelle son soutien au renforcement des capacités des États Parties, en particulier ceux en développement, en vue de leur permettre de s'acquitter de leurs obligations pleines et entières au titre de la Convention et pouvoir ainsi contribuer efficacement à la lutte sans relâche contre la prolifération de la menace chimique dans le monde.

Dans ce cadre, le Maroc réitère son appui constant à l'initiative du Directeur Général de mettre en place un Programme de renforcement de la coopération avec l'Afrique, en vue d'optimiser la mise en œuvre de la Convention dans le continent africain. À ce titre, mon pays, qui se félicite des progrès accomplis dans le cadre des quatre phases précédentes de ce Programme, s'engage fermement à une action de coopération collective avec l'ensemble des parties prenantes.

Ma délégation se félicite également de la mise en œuvre réussie de la cinquième phase, en dépit des restrictions imposées par la pandémie, et salue le travail accompli par le Coordinateur du programme M. Dawsar Drissi. Son interaction positive avec le comité de pilotage est de nature à donner au Programme visibilité et substance à travers une approche inclusive.

Par ailleurs, ma délégation est d'avis que la continuation du succès et de la dynamique positive du Programme pour l'Afrique dépend d'un mode de financement plus stable et durable. Ma délégation renouvelle dans ce cadre sa gratitude aux donateurs pour leurs contributions volontaires.

Le Maroc souligne la nécessité de promouvoir le renforcement mutuel des capacités par le biais d'une coopération Sud-Sud qui tienne compte des réalités spécifiques de chaque État Partie et de chaque sous-région. Dans ce sens, mon pays se félicite de la tenue du 07 au 10 Décembre 2020 d'un cours en ligne en faveur des premiers intervenants des États Parties de l'Afrique du Nord et du Sahel. Ce cours de base en ligne, organisé conjointement par le Centre régional marocain de formation pour l'Afrique du Nord et du Sahel et l'OIAC, a permis d'améliorer les compétences des experts africains en matière de gestion des urgences impliquant des armes chimiques et des produits chimiques industriels toxiques.

#### **Monsieur le Président,**

Le Maroc exprime, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. Pour l'avènement d'un monde débarrassé à jamais des armes chimiques, qui demeure notre objectif stratégique commun, et au vu des circonstances actuelles, mon pays réitère son appel aux États Parties pour continuer à œuvrer dans un esprit d'unité et faire prévaloir le dialogue constructif afin de protéger la norme, de renforcer l'unité et l'intégrité de l'Organisation et de consacrer sa nature technique.

Par ailleurs, concernant les derniers rapports de l'Équipe d'évaluation des déclarations, mon pays a pris note favorablement de la destruction vérifiée et complète des installations de fabrication d'armes chimiques déclarées par la République arabe syrienne, et encourage la continuation d'un dialogue constructif entre cet État Partie et le Secrétariat, pour la mise en œuvre optimale des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes à ce sujet, ainsi qu'en vue de résoudre toutes les questions qui demeurent sans réponse.

#### **Monsieur le Président,**

La menace que représentent les acteurs non étatiques et le terrorisme chimique demeure une préoccupation majeure pour tous les pays. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par SE M. Vusimuzi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Afrique du Sud, et du Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques.

Ma délégation réitère son soutien aux consultations continues, sous l'égide des co-facilitateurs SE M<sup>me</sup> Laura Dupuy Lasserre, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Uruguay, et SE

M. Matthew Neuhaus, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Australie, en vue de rapprocher les différents points de vue sur les questions liées à la gouvernance organisationnelle. Il est à souligner à cet égard que le dialogue constructif et inclusif entre les États Parties sur les questions de gouvernance serait à même d'appuyer la mise en œuvre de la Convention, et renforcer le fonctionnement rationalisé de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit de l'état d'avancement du projet de modernisation du Laboratoire de l'OIAC en un Centre de recherche en Chimie et en Technologie. Ce Centre, dit ChemTech, est d'une importance capitale pour la mise en œuvre optimale de la Convention. Ma délégation salue l'échange des points de vue que M. le Directeur Général a lancé auprès des Groupes régionaux pour que les activités du Centre fassent l'objet d'une appropriation par tous les États Parties. Il a présenté une feuille de route qui pourrait, une fois convenue, assurer au Centre visibilité, action, et moyens d'atteindre ses objectifs, qui devraient aller au-delà du renforcement des capacités et formation. Le financement stable et pérenne du Centre sur le budget ordinaire illustrera notre engagement commun sans faille.

S'agissant des priorités futures de ce Centre en matière notamment de renforcement des capacités des États Parties, ma délégation souhaite souligner, à titre indicatif, son intérêt pour les éléments suivants :

- 1) le raffermissement du régime de vérification, particulièrement pour lutter contre le terrorisme chimique et neutraliser les modes opératoires d'acteurs non étatiques ;
- 2) l'échange d'expertise et le renforcement des capacités analytiques des laboratoires, et la proposition aux pays, qui en font la demande, de formations adaptées à leurs besoins afin d'en assurer la mise à niveau ; et
- 3) le renforcement des capacités nationales en matière de prévention contre des attaques terroristes impliquant des substances chimiques.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la quatre-vingt-seizième session du Conseil.

- - - 0 - - -